

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2022

COMPTE RENDU SUCCINCT

Présents : Mmes et MM DARTEYRE R., LEVET A., PRIVAT C., DE FARIA C., MALFREY C., CLEMENT J-M., CHARLAT A., BOSCO C., LAMBERT R., SOLVIGNON A., DAVID J-M., JEANPETIT I., VERGER F, DESOLME P., SANTIANO H., DESBONNETS S, VAL J-P

Procurations : D. CROZATIER. à JM. CLEMENT – A. SZARAZ A. à C. DE FARIA – N. BOSCO à C. BSOSCO

Absents : E. PEREIRA E., C. LOURENCO

Secrétaire : C. DE FARIA

Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la séance du 4 avril 2022, il est adopté à l'unanimité.

1. **URBANISME – Demande d'avis sur la demande de permis de construire et l'étude d'impact d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Châteaugay** : *Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'émettre un avis favorable sur le dossier de permis de construire et l'étude d'impact d'une centrale photovoltaïque. Adopté par 5 voix pour, 2 voix contre, 13 abstentions*
2. **AFFAIRES SCOLAIRES – Financement des réseaux d'aides spécialisées pour les élèves en difficultés de la circonscription de l'éducation nationale de Riom Limagne** : *Le conseil municipal, après en avoir délibéré :*
 - accepte les modalités de contribution au financement du RASED
 - autorise le renouvellement de la convention de financement du RASED et la signature de celle-ci.*Adopté à l'unanimité.*
3. **FINANCES – Valeur d'intégration à l'actif de biens rachetés à l'EPF-SMAF** : *Le conseil municipal, après en avoir délibéré, attribue les montants proposés aux parcelles AH 207, AH 45, AE 837 et AE 461 afin de les intégrer à l'actif. Adopté à l'unanimité*
4. **DOMAINE – Cession de parcelles dans la zone d'activité des graviers, cadastrées AE 461 / AE 462 / AE 463 / AE 468 / AE 842** : *Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la vente des parcelles AE 461, AE 462, AE 463, AE 468 et AE 842 au prix de 24 € le m² et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié ainsi que toute pièce nécessaire à la réalisation de la vente. Adopté à l'unanimité.*
5. **INTERCOMMUNALITE – Validation du projet de PLH 2023-2028** : *Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable au projet de PLH 2023-2028 exposé ci-dessus ainsi qu'aux documents constitutifs de ce projet, en référence à la délibération du conseil métropolitain du 4 mars 2022, avec des précisions et ajustements attendus sur la fiche communale. Adopté par 3 voix pour, 1 voix contre, 16 abstentions*
6. **INTERCOMMUNALITE – Adhésion au service commun de la Direction des Usages Numériques - Convention de mise à disposition de la mission déléguée à la protection des données** : *Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide l'adhésion de la commune au pack « Mission Déléguée à la protection des données mutualisée » et autorise Monsieur le Maire à signer la convention. Adopté à l'unanimité.*
7. **URBANISME – Demande d'avis sur le projet de PLUi arrêté de Riom Limagne et Volcans** : *Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable sur le projet de PLUi arrêté de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans. Adopté à l'unanimité*
8. **PERSONNEL – Création d'un emploi saisonnier** : *Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de créer un emploi saisonnier d'adjoint du patrimoine selon conditions proposées. Adopté à l'unanimité*

A 21h50, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.